

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Brest, le 22 mai 2026

Bibus met en place une remise exceptionnelle de 20 % sur les abonnements mensuels et annuels souscrits en avril ou en mai.

Dans le contexte du mouvement de grève affectant le réseau de transport depuis le 7 avril 2026, et à la demande de Brest métropole, Bibus annonce [une remise exceptionnelle de 20 % sur les abonnements mensuels et annuels](#) afin de tenir compte des perturbations subies par les usagers au cours des mois d'avril et de mai.

Cette compensation concerne les personnes ayant été abonnées pendant au moins 1 mois, sur les mois d'avril ou de mai 2026 et prendra la forme, selon les situations, d'un remboursement ou d'une réduction, appliquée sur la valeur d'un mois d'abonnement.

Ces remboursements ou réductions seront effectués en juin.

Des remboursements ou des réductions en fonction des situations :

Quatre cas de figure sont prévus :

1. **Abonnement annuel avec paiement comptant (abonné ayant réglé son abonnement en une fois lors de l'achat) :** un remboursement de 20 % sur la valeur d'un mois d'abonnement sera appliqué. Pour cela, il faut remplir un formulaire dédié sur [bibus.fr](#) (le numéro client et l'IBAN sont nécessaires pour établir le remboursement).
Les demandes pourront être effectuées jusqu'au lundi 22 juin 2026 inclus, pour un remboursement intervenant avant le **mardi 30 juin 2026**. Accédez au formulaire en [clicquant ici](#).
2. **Abonnement annuel avec prélèvement automatique mensuel :** une réduction de 20 % sera appliquée automatiquement sur l'échéance prélevée au mois de juin, pour la compensation du mois d'avril ou de mai. Côté usager : aucune action n'est à prévoir pour bénéficier de cette réduction.
3. **Abonnement annuel dont le mois gratuit était prévu en avril ou en mai, avec prélèvement automatique mensuel :** un remboursement, à hauteur de 20 % du prix d'une mensualité, sera effectué automatiquement par les services de Bibus. Côté usager : aucune action n'est à prévoir pour bénéficier de ce remboursement.

Exemple : pour l'achat d'un Pass annuel Fréquence -26 ans, incluant trois mois offerts en fin d'abonnement. Les clients concernés sont donc ceux ayant souscrit leur Pass entre juin et août 2025.

4. **Abonnement mensuel rechargeable dans les distributeurs automatiques, sur la e-boutique, en agence ou dans un Relais B** : une réduction de 20 % sera automatiquement appliquée sur l'abonnement de juin.

A noter que les abonnements mensuels seront disponibles à l'achat à partir du 25 mai 2026.

Pour toute demande d'information, Bibus invite ses clients à contacter :

- Le service client : contact@bibus.fr
- Nos conseillers mobilité au **02 98 80 30 30** (disponible de 7h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 17h le samedi)
- **Facebook Messenger** ou **X** (message privé) ;

Nous vous présentons une nouvelle fois toutes nos excuses pour les conditions de transport dégradées. Bibus reste pleinement mobilisé pour accompagner ses usagers et permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Contact Presse

Bibus

Camille PONCET

06 58 39 21 94

camille.poncet@ratpdev.com